

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2021



PRÉSENTÉ À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le mardi 12 avril 2022

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
REMARQUES PRÉALABLES	4
INTRODUCTION	5
MISSION ET MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER	6
1. RAYONNEMENT ET VIE COMMUNAUTAIRE	7
Communications et présence sur Internet	7
Oasis St-Pie X	7
Projet de murales emblématiques dans le quartier Maizerets	7
Frigo partage	9
Croque mon potager Maizerets	10
Fêtes de quartier	11
Maizerêve	11
Conférences	12
2. ENJEUX D'AMÉNAGEMENT ET QUALITÉ DE VIE	12
Zone d'innovation Littoral Est (ZILE) - InnoVitam	12
Terrain de l'ancien Centre Mgr Marcoux	12
Tramway	13
Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien	14
Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets	15
Terrains Hydro Québec Henri-Bourassa	15
Avenues du Mont-Thabor et de l'Émérillon	15
Qualité de l'air et gestion des matières résiduelles	16
Verdissement du quartier	16
Projet Laurentia	17
3. PARTICIPATION À DES COMITÉS ET COLLABORATIONS EXTERNES	19
Rendez-vous Limoilou	19
Table de concertation vélo	20
Comité vigilance PGMR-incinérateur	21
Comité cohabitation Port-communauté	23

Comité vigilance des activités portuaires	23
Table citoyenne Littoral Est	25
Comité conseil “Mon environnement, ma santé”	26
Nouveau complexe hospitalier (NCH)	26
Limoil’air	27
Enjeux communs aux 3 conseils de quartier de Limoilou	27
4. VIE DÉMOCRATIQUE	28
Composition du conseil d’administration	28
Participation à des comités	28
Consultations publiques et demandes d’opinions au Conseil de quartier de Maizerets en 2021	29
5. ÉTATS FINANCIERS	31
L’état des revenus et des dépenses pour 2021 et le bilan de fin d’année	31
Annexe I : Extraits de procès-verbaux des rencontres du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)	33
Annexe II concernant les émissions de PM _{2.5}	36

REMERCIEMENTS

Le Conseil de quartier de Maizerets remercie :

- toutes les personnes qui ont contribué à la conception et à la rédaction du Rapport annuel 2021 ;
- l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de la Ville de Québec, notamment pour son soutien à son fonctionnement et à la réalisation de ses projets ;
- Monsieur Daniel Leclerc, conseiller en consultation publique de la Ville de Québec, pour son appui aux travaux du Conseil du quartier ;
- les citoyen.ne.s qui participent aux assemblées publiques du Conseil.

REMARQUES PRÉALABLES

- Le nom de membres du Conseil d'administration apparaît au début de certains textes, ceux-ci sont responsables de ces textes ;
- Sauf indication contraire, les photos appartiennent au Conseil de quartier de Maizerets ;
- Le présent document contient des hyperliens pour accéder directement aux documents mentionnés.

INTRODUCTION

Tout comme celles qui l'ont précédée, l'année 2021 a été fort occupée au Conseil de quartier de Maizerets. Des dossiers liés à des enjeux d'aménagement se sont poursuivis avec intensité dont ceux liés au projet d'agrandissement du Port de Québec (projet Laurentia), à la qualité de l'air et à la gestion des matières résiduelles ainsi qu'à la circulation automobile dans le quartier (avenue du Mont-Thabor et de l'Émérillon).

Le Conseil de quartier a également joué un rôle de vigie quant à différents enjeux d'aménagement dans le quartier, notamment en rapport avec les terrains d'Hydro-Québec sur le boulevard Henri-Bourassa, la forêt urbaine Lairet-Maizerets, la Zone d'innovation Littoral Est (InnoVitam), le terrain de l'ancien Centre Mgr Marcoux ou l'implantation du tramway sur l'avenue de la Canardière.

Le Conseil de quartier a également été à l'origine d'initiatives dont celles du Frigo partage, de Croque mon potager, du Projet Murales ou d'Oasis à St-Pie X. Il a également été actif au sein de différents comités et au sein de différentes concertations pour faire entendre la voix de Maizerets, notamment à travers sa participation à la Table de concertation vélo, au comité cohabitation Port-Communauté, au comité de vigilance sur les activités portuaires, à Rendez-vous Limoilou, au comité de vigilance PGRM-incinérateur ou à la Table citoyenne Littoral Est.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets qui, tout au long de l'année 2021, ont fait preuve d'un engagement hors du commun tant lors des rencontres mensuelles que par leur participation à différents comités de travail. Ne doutez jamais que votre implication fait une grande différence pour notre quartier. Un remerciement particulier à Marcel Paré qui nous quitte après de longues et fructueuses années d'implication au sein du Conseil de quartier de Maizerets. Ton apport, Marcel, est considérable.

J'aimerais également remercier les citoyen.ne.s qui ont suivi les activités du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets au cours de la dernière année. Votre participation aux rencontres mensuelles est une source importante de soutien et de motivation pour les administrateurs et administratrices. J'aimerais aussi remercier toutes celles et ceux qui nous ont interpellés en cours d'année sur différents enjeux du quartier. Votre prise de parole et votre engagement sont importants pour nous informer, nous alerter et nous mobiliser.

Je nous souhaite collectivement de poursuivre cet engagement pour un quartier Maizerets de plus en plus convivial, accueillant et inclusif dans lequel il fait bon vivre.

Marie-Hélène Deshaies, Présidente du Conseil de quartier de Maizerets

MISSION ET MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier est un interlocuteur privilégié de la Ville. Il a pour mission de permettre aux citoyen.ne.s d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, à l'aménagement des propriétés municipales, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

Le Conseil de quartier réalise son mandat dans un esprit de collaboration avec la Ville de Québec. Il peut ainsi :

- émettre des recommandations sur :
 - tout projet de modification au règlement d'urbanisme que le Conseil d'arrondissement lui soumet ;
 - tout autre projet qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville.
- tenir des séances de consultation publique sur une question pour laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville, tels le Conseil municipal ou le Conseil d'arrondissement ;
- de sa propre initiative, transmettre au Conseil municipal ou au Conseil d'arrondissement son avis sur tout autre sujet concernant le quartier ;
- en collaboration avec les représentant.e.s de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier ;
- en fonction de la réglementation municipale, de sa propre initiative et dans la mesure des ressources qui lui sont allouées, tenir une consultation publique pour un projet de construction, d'aménagement ou de rénovation d'une propriété municipale située sur son territoire, incluant un parc ou un équipement culturel ou de loisirs qui relèvent du Conseil municipal ou du Conseil d'arrondissement.

1. RAYONNEMENT ET VIE COMMUNAUTAIRE

Communications et présence sur Internet

Le Conseil de quartier de Maizerets a poursuivi en 2021 sa présence sur les médias sociaux via Facebook. Plus de 60 publications ont été diffusées sur la page afin de faire connaître les activités du Conseil, relayer des nouvelles du quartier ou publiciser les événements des organismes communautaires du secteur. La page FB du Conseil est suivie par plus de 850 personnes.

Oasis St-Pie X

Marie-Hélène Deshaies, membre du conseil d'administration

Ce projet vise à contribuer à l'amélioration de l'espace extérieur des Habitations St-Pie-X à partir d'un processus participatif d'élaboration impliquant les résident.e.s des Habitations et l'organisme L'Évasion St-Pie X. La démarche et l'aménagement ont pour objectifs premiers de renforcer la résilience de la communauté locale face aux bouleversements écologiques, de valoriser le rôle rassembleur de l'espace collectif, de favoriser l'interaction entre les résident.e.s et de créer des lieux communs et conviviaux dédiés au partage, à la transmission, à la sociabilité et au renforcement de l'autonomie de la communauté locale. Ce projet avait été recommandé pour financement par le Conseil de quartier de Maizerets dans le cadre de sommes restantes du Plan directeur de la Ville.

Le travail a débuté en 2020 mais a été ralenti en 2021 en raison de la pandémie. Toutefois, un sondage réalisé au printemps 2021 par l'Évasion auprès des résident.e.s a permis d'identifier les priorités des locataires en matière d'aménagement extérieur. Deux comités ont alors été mis en place, l'un regroupant des adultes et l'autre des adolescent.e.s. Les membres de ces comités ont procédé à l'interprétation des résultats du sondage et ont réfléchi aux installations futures. Quelques rencontres impliquant l'Évasion St-Pie X, la Ville de Québec, l'OMHQ et le Conseil de quartier ont également eu lieu. La suite est à venir en 2022 !

Projet de murales emblématiques dans le quartier Maizerets

Ève Duhaime et Andrée-Anne Verret, membres du conseil d'administration

Le Conseil a débuté en 2021 la réalisation d'un projet de murales emblématiques qui a pris naissance en 2020 dans le cadre du plan directeur de la Ville. Ce projet de médiation culturelle en collaboration avec la Ville de Québec, auquel se joint la Société historique de Limoilou et le Centre Mgr Marcoux, suit son cours.



Exposition à l'occasion du 50^e anniversaire des Habitations St-Pie X, le 21 septembre 2021 : leur histoire

Le mandat de la réalisation des murales, soit : la démarche participative de médiation culturelle, la réalisation artistique ainsi que l'organisation d'un événement de dévoilement, est confié à l'organisme culturel Exmuro. Au cours de l'année 2021, le Comité de suivi s'est rencontré à plusieurs reprises afin d'échanger sur la démarche. Exmuro a déposé un projet dynamique qui verra le jour à l'été 2022.

La composition des groupes de résident.e.s qui participeront à la médiation assurent une bonne représentativité de la population, en termes d'âge, de sexe, de communautés culturelles, etc. Les emblèmes qui seront identifiés lors des rencontres comme étant des incontournables pour les résident.e.s seront fournis à l'artiste en charge de la réalisation des murales, à titre d'inspiration. En plus de participer à l'identification des emblèmes, les résident.e.s seront également appelé.e.s à participer aux étapes de création qui suivront.

La phase de réalisation artistique se déroulera durant le printemps et l'été 2022. Un événement festif est prévu en 2022 dans le cadre de l'inauguration de ces murales.



Document de présentation du projet des murales emblématiques (source : Exmuro)

Frigo partage

Ève Duhaime, membre du conseil d'administration

Suite à la suggestion d'une citoyenne au Conseil de quartier de janvier, des démarches ont été entreprises auprès du Centre Mgr Marcoux afin de vérifier la possibilité de mettre en marche ce projet. Nous avons reçu une belle réponse d'une intervenante et de la direction. Le travail de collaboration et la participation de membres a porté fruit. Le frigo partage Bardy est une initiative qui vise à contrer l'insécurité alimentaire, le gaspillage alimentaire et à créer des liens de solidarité et d'entraide.

Une équipe de bénévoles assure le nettoyage, la cueillette de nourritures et la promotion. Une intervenante du Centre Mgr Marcoux a la responsabilité de la bonne marche du projet.

Le 21 juin 2021 marquait le premier jour donnant accès à cette ressource. Le lancement officiel a eu lieu lors de la fête des moissons, en septembre. Il se situe au 2025, rue Adjutor-Rivard.

<https://www.facebook.com/FrigoPartageBardy>



Le Frigo partage Bardy

Croque mon potager Maizerets

Ève Duhaime et Marie-Joëlle Hotte, membres du conseil d'administration

Ce projet a été mis de l'avant suite à une suggestion amenée au Conseil de quartier. Inspirés de Croque mon quartier de Beauport, des petits jardins partagés ont pris place dans le quartier Maizerets. C'est au courant du printemps et de l'été 2021 que ces bacs ont vu le jour.

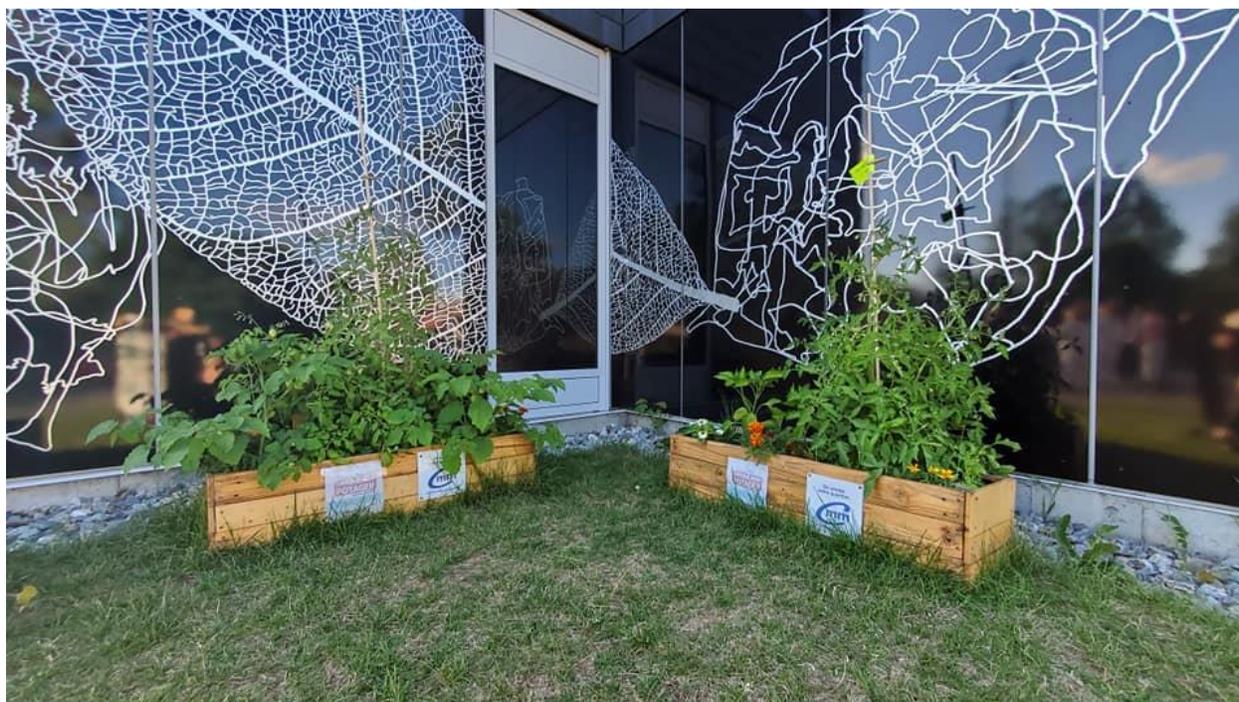
Cette initiative citoyenne a été pilotée à la base par le Conseil de quartier afin de favoriser les liens citoyens, augmenter l'offre de produits alimentaires frais, tout en sensibilisant les gens de notre quartier à des questions d'environnement. Les bacs ont été construits à partir de bois de palette recyclé, chez un résidant avec des participant.e.s qui avaient assisté à la séance d'information du 2 mai par visioconférence.

Plusieurs variétés de pousses de fleurs, de fruits et de légumes ont été offertes par des membres de la communauté. Une équipe a donc pu être créée pour aller remplir les bacs devant les

maisons, les commerces et les organismes qui avaient démontré de l'intérêt à accueillir et entretenir un bac devant chez eux. Le grand bac face à l'Église s'est aussi transformé en potager !

Un grand merci à Vincent Courtois qui a piloté la construction et a initié des jeunes du Camp de jour du Centre Mgr Marcoux au jardinage. Merci à l'équipe (Brigitte Dugas, Marie-Joëlle et Ève) et aux citoyen.ne.s qui ont revitalisé quelques endroits. Merci au Centre Mgr Marcoux qui a soutenu financièrement et activement le projet ! Pour en savoir plus :

<https://www.facebook.com/cmpmaizerets>



Des bacs de plantes maraîchères de Croque mon potager

Fêtes de quartier

Une fête de Noël avait été prévue, qui n'a finalement pas pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires. Un budget a toutefois été voté, qui pourra être utilisé en 2022 pour une future fête dans le quartier.

Maizerêve

L'édition de Maizerêve, prévue initialement pour le 14 août, a également dû être annulée en raison des contraintes sanitaires et des difficultés d'organisation dans ce contexte. Maizerêve reviendra cependant en 2022 !

Conférences

Ève Duhaime, membre du conseil d'administration

Une conférence de la D^{re} Johanne Elsener, présidente de Santé Urbanité et membre de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), a eu lieu sur le thème "Santé et urbanité, un aménagement pour notre santé" le 1^{er} novembre au Centre Mgr Marcoux et en ligne.

Les enjeux de qualité de l'air de notre quartier et d'aménagement du territoire sont centraux pour le Conseil de quartier Maizerets. Mme Elsener nous a présenté ce qui impacte notre santé de façon spécifique avec des données qui dressent un portrait en ce sens. Des pistes de solutions ont été énoncées. Les contaminants provenant du Port, de l'incinérateur ainsi les nombreux travaux dans le quartier mettent à risque la population. Il faut réduire la pollution en agissant sur la production à la source, verdir, aménager de façon à ce que notre quartier offre une meilleure qualité de vie aux citoyen.ne.s.

Un grand merci pour cet apport et cette présentation adaptée à notre réalité.

2. ENJEUX D'AMÉNAGEMENT ET QUALITÉ DE VIE

Zone d'innovation Littoral Est (ZILE) - InnoVitam

Marie-Hélène Deshaies, membre du conseil d'administration

Le projet d'implanter une zone d'innovation en plein cœur du quartier Maizerets préoccupe le Conseil de quartier depuis 2019. Rappelons que le Conseil de quartier avait rédigé et déposé à la Ville en 2020 un document présentant les principes auxquels tout développement dans le quartier Maizerets devrait répondre en matière de gouvernance, de biodiversité, d'habitation, de mixité des usages et de mobilité. Malheureusement, il semble que la Ville de Québec et ses partenaires privés et institutionnels aient poursuivi leur travail de développement du projet de zone d'innovation à huis clos en ignorant les citoyen.ne.s et le Conseil de quartier de Maizerets.

Il s'agit d'une situation fortement décriée par les membres du Conseil de quartier. Il est à noter que la consultation de la Ville intitulée "Rêvons les quartiers de la Canardière" ne répondait pas aux demandes du Conseil de quartier et ne portait ni sur le projet de zone d'innovation ni sur la vocation des 15 terrains ciblés par ce projet. Le travail sur ce dossier se poursuit en 2022.

Terrain de l'ancien Centre Mgr Marcoux

Marcel Paré, membre du conseil d'administration

À titre d'interlocuteur privilégié de la Ville, le Conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyen.ne.s d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire.

Nous voulons poursuivre le développement de notre réflexion sur l'aménagement du quartier, dont la partie antérieurement occupée par le Centre Mgr Marcoux, afin de voir naître le projet « Cœur villageois ».

Le Conseil de quartier de Maizerets fait valoir l'idée de la mise en valeur du noyau villageois, de laquelle découle d'ailleurs celle de la place éphémère dans le périmètre de l'ancien centre Mgr Marcoux. La réappropriation par les citoyen.ne.s de cet espace serait un vecteur de redynamisation du quartier.

Tramway

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Le déploiement du tramway va avoir un impact majeur dans notre quartier en offrant au citoyen.ne.s du quartier un moyen de transport rapide, confortable et non-polluant pour rejoindre les autres quartiers, que ce soit pour le travail ou le loisir. On espère aussi qu'il va permettre de réduire le trafic automobile de transit qui est très important dans notre quartier et qui est la cause la plus importante de pollution.

Notre appui au tramway ne nous empêche pas de rester vigilant.e.s vis-à-vis de la façon dont il sera déployé. C'est pourquoi nous avons participé activement aux séances d'information qui ont été organisées par la Ville. Nous avons soulevé des préoccupations sur les sujets suivants :

- Amélioration de la canopée par la plantation de nombreux arbres, particulièrement dans la portion de La Canardière. Nous mettons de l'avant un corridor de biodiversité dans la partie sud.
- L'intégration de notre place publique éphémère Maizerets à la station Bardy, pour que celle-ci devienne un véritable cœur villageois.
- La mise en place de mesures pour contrer la construction trop massive de logements coûteux, qui auraient comme effet de rendre le quartier trop cher pour les citoyen.ne.s actuels du quartier (phénomène de gentrification). Ce type de transformation est non souhaitable pour une large proportion des citoyen.ne.s de Maizerets qui ont des revenus modestes. Ils doivent pouvoir rester dans le quartier et ne pas devoir s'éloigner pour avoir des logements abordables. C'est un risque réel qui a été observé dans bien d'autres villes.

- La mise en place d'une piste cyclable le long du trajet avec un aménagement sécuritaire sous le tunnel du CN.

En regard des consultations à venir, nous proposons que celles-ci deviennent des séances de concertation et de cocréation, sur les aménagements autour du trajet, particulièrement en regard de la place Maizerets.

Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

L'autoroute Dufferin-Montmorency est une véritable barrière pour l'accès au fleuve par les citoyen.ne.s du quartier, en plus d'être une autoroute dangereuse. Cette autoroute a été conçue dans les années 70 en détruisant une grande partie du littoral.

Le Conseil de quartier a proposé la transformation de cette autoroute en boulevard urbain et a fait la promotion de cette idée.



L'autoroute Dufferin-Montmorency, visiblement sous-utilisée, dans le quartier Maizerets en octobre 2021

Plusieurs villes à travers le monde font aussi marche arrière sur le sujet des autoroutes au cœur des villes. Les autoroutes dans les centres urbains sont une source importante de pollution et de bruit pour les citoyen.ne.s. Près de nous, la transformation de l'autoroute Bonaventure à Montréal en boulevard urbain est un bon exemple, c'est donc possible. Avec la venue du tramway, il y aura une alternative pour les résident.e.s de l'est de la ville qui se déplacent en auto sur cette autoroute, de toute façon peu utilisée en dehors des heures de pointe.

Cette proposition a d'ailleurs été bien reçue par les différents partis politiques municipaux.

Le Conseil de quartier s'est aussi prononcé contre le projet de 3^e lien car celui-ci viendrait augmenter le trafic automobile sur l'autoroute Dufferin-Montmorency et condamner le projet de boulevard urbain. Tous les spécialistes en urbanisme et en transport indiquent qu'un tel projet viendrait accentuer l'étalement urbain. Pour le quartier, ce projet ne ferait qu'augmenter la pollution et le bruit causé par l'augmentation du trafic automobile. Nous sommes d'avis que les dépenses énormes pour ce projet devraient être investies dans l'amélioration des conditions de vie comme le logement abordable et la lutte aux changements climatiques.

Pour toutes ces raisons, le Conseil de quartier s'est joint au regroupement contre le 3^e lien.

Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets

Suite à des représentations du Conseil de quartier de Lairet, le boisé situé derrière le U-Haul sur le boulevard Henri-Bourassa et partagé par les deux quartiers (Lairet et Maizerets) a été identifié par la Ville de Québec comme forêt urbaine à protéger. La Ville est en processus de discussion pour l'acquisition des terrains. L'objectif du Conseil de quartier serait de l'intégrer à un corridor écologique, dans la continuité des terrains d'Hydro Québec (voir ci-dessous).

Terrains Hydro Québec Henri-Bourassa

Dans le but de préserver à des fins d'usages publics les terrains longeant le boulevard Henri-Bourassa, terrains laissés vacants suite au démantèlement par Hydro-Québec d'une ligne de transport d'énergie, le conseil de quartier s'intéresse à ces terrains, actuellement utilisés comme stationnement temporaire pour l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, et souhaite les voir restaurer dans leur état initial.

Le Conseil de quartier vise, en préservant ces espaces, à faire mettre en place des couloirs de biodiversité ayant pour fonction d'accroître la canopée, d'améliorer la biodiversité en reliant les différents parcs et espaces verts de son territoire, ceci afin de permettre une meilleure connectivité écologique et le verdissement urbain.

Avenues du Mont-Thabor et de l'Émérillon

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Avec la construction de l'Hôpital et d'autres constructions importantes dans le secteur, des problèmes de camionnage dans les avenues Mont-Thabor et de l'Émérillon ont poussé les citoyen.ne.s de ces deux avenues à se mobiliser.

Un sondage a été fait auprès des citoyen.ne.s, et des propositions d'aménagement des avenues ont été formulées dans un rapport étoffé.

Le Conseil de quartier soutient la démarche des citoyen.ne.s et fait le suivi auprès de la Ville pour que leurs propositions soient considérées par cette dernière et que des actions concrètes soient mises en place.

Qualité de l'air et gestion des matières résiduelles

Marcel Paré, membre du conseil d'administration

Dépôt du mémoire au BAPE Gestion des résidus ultimes

Le mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) était « d'analyser les méthodes d'élimination ou de traitement existantes, ainsi que les technologies et mécanismes innovants, notamment ceux utilisés ailleurs dans le monde et dont le Québec pourrait s'inspirer pour récupérer des sources d'énergie ou des matières, tout en favorisant les principes de l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre » (source : [BAPE « L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes »](#)).

Nous avons participé activement à cette démarche en termes de recherche, de participation et d'écoute active, d'interventions auprès des commissaires et de rédaction. Nous avons produit un mémoire intitulé « Mémoire déposé par le Conseil de quartier Maizerets dans le cadre des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes ». Celui-ci a été déposé le vendredi 14 mai 2021.

La position défendue par le Conseil de quartier de Maizerets est qu'il nous faut développer une vision plus holistique et plus écologique, permettant d'identifier les meilleures solutions disponibles visant prioritairement la préservation de ressources pour les générations futures.

Le Conseil de quartier de Maizerets a voulu participer à la démarche de réflexion du BAPE afin de faire connaître les réflexions et le positionnement du Conseil de quartier, visant à amener un changement de paradigme afin que les matières résiduelles soient reconnues pour notre société comme un apport de ressources importantes à préserver. Il existe des solutions alternatives à l'enfouissement ou à l'incinération. Il faut optimiser les processus d'incinération pour les seuls déchets ultimes (tout déchet qui se trouve à la fin du cycle de tri, de récupération et de mise en valeur) afin de limiter les impacts de la technologie d'incinération sur l'atmosphère.

Verdissement du quartier

Joséphine Hénault, membre du conseil d'administration

En octobre 2021, le Conseil de quartier a lancé un appel aux citoyen.ne.s de Maizerets pour créer un comité de verdissage dans le quartier. Une dizaine de personnes qui ont les arbres et la qualité de l'air à cœur ont levé la main et une série de rencontres très constructives ont eu lieu entre octobre et décembre.

Les membres du comité ont opté pour le nom « Verdir Maizerets ».

Le comité a décidé de se concentrer sur 4 dossiers principaux :

- 1) La Fête de l'arbre
- 2) La sensibilisation via des affiches sur les arbres
- 3) La déminéralisation
- 4) La microforêt urbaine.

La première Fête de l'arbre est prévue à l'automne 2022.

Projet Laurentia

Marcel Paré, membre du conseil d'administration

Le Conseil de quartier s'est prononcé contre ce projet, considérant que le projet d'aménagement Laurentia ajouterait une charge environnementale supplémentaire à la qualité de l'air, en amplifiant les émissions de pollutions déjà produites par le Port et qu'il aurait eu des effets négatifs importants sur la qualité de l'air et la santé humaine dans les secteurs retenus pour son étude, comme décrit la Déclaration de décision relative à l'évaluation environnementale du [projet Laurentia par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada](#)¹.

Nous nous sommes appuyés sur des préoccupations signifiées par les citoyen.ne.s au regard des opérations de transport lourd anticipées à travers la ville de Québec, ainsi que les questions soulevées au chapitre de la capacité de ses infrastructures de transport, tant routier que ferroviaire, et aux risques accrus pour les usagers et les populations habitant à proximité des corridors qui seront empruntés (zones résidentielles, CPE, écoles primaires et secondaires, CEGEP, parcs publics, CLSC, Centre hospitalier).

Une rencontre thématique sur la qualité de l'air pour les groupes cibles (en lien avec la version provisoire du rapport d'évaluation environnementale et les conditions potentielles du projet Laurentia - Quai en eau profonde dans le port de Québec - Secteur Beauport) a eu lieu le 25

¹ Avis final d'Environnement et Changement Climatique Canada dans le cadre de l'évaluation environnementale du Projet Laurentia – Quai en eau profonde dans le Port de Québec – Secteur Beauport. <https://iaac-aeic.gc.ca/050/evaluations/document/139515?culture=fr-CA>

novembre 2020. À cette occasion, un membre du Conseil de quartier de Maizerets a adressé une intervention verbale aux responsables de l'évaluation :

« Pouvez-vous souligner dans votre rapport la nécessité qu'aucun apport supplémentaire de ce polluant ou de tout autre dont les concentrations atteignent ou dépassent les normes de qualité de l'air ne soit permis ? Et s'il vous est possible pour notre quartier de recommander ou de rappeler tant pour ce projet que pour tout projet potentiel qu'il faut au contraire réduire les sources et/ou les volumes de contaminants déjà émis. »



Installations de transport et d'entreposage du Port de Québec, émettrices de polluants

Cette requête semble se retrouver dans le rapport final, où on peut lire :

« Toutefois, il demeure encore plus pertinent de s'attarder aux mesures qui sont actuellement mises en place ou qui pourraient l'être afin de contribuer à l'assainissement de la qualité de l'air dans le secteur, incluant l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Comme le milieu récepteur est sensible, toute émission supplémentaire est susceptible d'être problématique puisqu'elle génère éventuellement des dépassements des normes ou critères applicables comme exposé préalablement. C'est le cas pour toute industrie ou toute entreprise générant actuellement des émissions de contaminants dans ce secteur de la Ville de Québec, peu importe l'ampleur »² (nous soulignons).

² Agence d'évaluation d'impact du Canada, 2021, *Projet Laurentia : Quai en eau profonde dans le port de Québec - Secteur Beauport, Rapport d'évaluation environnementale*, p.224.
<https://aeic-iaac.gc.ca/050/documents/p80107/139308F.pdf>



Risque d'augmentation du camionnage sur le boulevard Henri-Bourassa si le projet Laurentia avait été réalisé (ici, un camion remontant le boulevard vers le viaduc menant au Port, en octobre 2021)

3. PARTICIPATION À DES COMITÉS ET COLLABORATIONS EXTERNES

Rendez-vous Limoilou

Ève Duhaime, membre du conseil d'administration

Rendez-vous Limoilou est un lieu de concertation, d'échange d'informations pour 3 quartiers : Lairet, Vieux-Limoilou et Maizerets.

Les personnes vivant de l'exclusion sociale sont au cœur de la démarche qui avait comme thématique « S'engager à vivre ensemble pour l'année 2021 ». Des entrevues sur les impacts de la pandémie avec cette population spécifique ont eu lieu afin de mieux cerner comment agir en situation de crise et avoir un portrait de la situation dans nos quartiers. Lors d'une assemblée rassemblant les partenaires, des enjeux sont ressortis tels que la communication, la santé psychologique, la discrimination, l'accès aux denrées alimentaires, le transport.

Une demande de financement pour une démarche de développement des communautés a été déposée. Une réponse positive a permis d'engager deux personnes qui travaillent en collaboration avec des organisateurs communautaires, des organismes et représentant.e.s de la

communauté. Le Conseil de quartier participe activement à la démarche. Une Assemblée des partenaires est prévue à la fin du printemps. Pour en savoir plus :

<https://www.facebook.com/rdvlimoilou>

Table de concertation vélo

Martial Van Neste, président de la Table de concertation vélo

Depuis plusieurs années, le Conseil de quartier Maizerets est très actif dans la Table de concertation vélo des conseils de quartier, dont il assure notamment la présidence.



La balade à vélo des candidat.e.s des partis aux élections municipales organisée par la Table de concertation vélo, le 29 octobre 2021 : arrivée devant l’Hôtel de Ville

Malgré notre implication, notre quartier n’est toujours pas bien desservi en termes de pistes cyclables pour rejoindre les quartiers Lairet et Limoilou. Nous misons beaucoup sur l’aménagement du tunnel de la Canardière, avec la venue du tramway, qui devrait comprendre un passage vélo sécurisé.

On doit souligner cependant une amélioration dans le lien nord-sud au nord du parc Bardy.

Avec la construction du nouvel hôpital, une partie de la piste cyclable d'Henri-Bourassa a été détournée sur la rue de la Ronde qui a été transformée en vélorue pour la période estivale. Nous évaluons positivement cet aménagement qui a apaisé grandement la circulation dans la rue et désirons que cet aménagement reste permanent même quand la piste Henri Bourassa sera de nouveau en place.

Cette déviation n'était cependant pas suffisamment indiquée et nous avons fait des représentations auprès de la Ville pour corriger la situation. Beaucoup de cyclistes continuaient de circuler sur les trottoirs, ce qui était dangereux pour les riverains.

Comité vigilance PGMR-incinérateur

Marcel Paré, membre du conseil d'administration

Nous avons participé à 4 des 5 rencontres tenues par le Comité de vigilance des matières résiduelles (CVGMR). Il a été décidé par les membres votants de ne pas tenir de rencontres du CVGMR durant la période des élections. Pour plus d'informations, voir : <https://www.incinerateur.qc.ca/comptes-rendus>

Nous demeurons en attente de réponses concernant le fonctionnement de l'incinérateur, particulièrement sur :

- le volume des émissions de GES :

Nous ne pouvons que constater des variables dans les différents rapports transmis ou consultés. Mais il demeure que l'incinérateur est une source significative d'émission de GES pour la ville de Québec car les éléments incinérés sont essentiellement à base de carbone. Il est connu qu'une tonne de matières résiduelles incinérées génère pratiquement une tonne de GES. L'incinérateur contribue ainsi pour une bonne part à la faible capacité de la Ville à participer aux objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.

- coûts au tonnage (coût par tonne métrique) de la méthanisation, de l'incinération, coût d'évitement des émissions de polluants (nature et volume) et des nouvelles usines de méthanisation.

Des questions ont été déposées concernant de nouvelles sources de polluants provenant de l'usine de méthanisation. Une responsable de la Ville indique que la base des réponses est indiquée au niveau des certificats d'autorisation qui sont publics. Pour les questions concernant le coût de disposition de tonnage, une fonctionnaire répond que ce sont des questions qui devront être adressées par la *Loi sur l'accès à l'information*, certaines données étant publiques.

- les émissions de particules fines PM_{2,5} (inférieures à 2,5 microns) :

Considérant les importantes émissions de $PM_{2.5}$ émis par l'incinérateur nous avons, lors de la rencontre de janvier, voulu connaître le volume de particules capté :

- Volume des particules captées par taille pour les années 2013 à 2019 ?
- Volume de rejets atmosphériques par taille pour les années 2013 à 2019 (rejets réels et non émissions captées) ? Volume de particules $PM_{2.5}$ émis pour les années 2013 à 2019 ?
- Pourquoi un rejet aux cheminées en 2019 (mesure en continu) s'il y a un tonnage très élevé (de 11,99 tonnes de $PM_{2.5}$ émis sur le site de l'incinérateur), ce qui représente un écart de plus de trois fois des rejets dénoncés en 2018 ?

Cette **importante question** est toujours en attente de réponse (pour plus d'informations, voir la question déposée en annexe II).



Incinérateur de Québec (octobre 2021)

Somme toute, aux questions posées dans le cadre du mandat de représentant du Conseil de quartier de Maizerets au CVGMR, les opérateurs de l'incinérateur répondent des généralités, se réfèrent à d'autres instances ou reportent celles-ci *sine die*.

Pour plus d'informations, voir en annexe des extraits de procès-verbaux des rencontres.

Comité cohabitation Port-communauté

Marie-Joëlle Hotte, membre du conseil d'administration

Le Comité de cohabitation Port-communauté (CCPC) a créé cette année un groupe de travail sur l'utilisation et le développement du Bassin Brown. Ce groupe de travail a envoyé un document de recommandation à l'Administration portuaire de Québec (APQ). La conduite d'analyses plus complètes suivra, ainsi que des consultations publiques formelles.

Le CCPC a été consulté par M. Mario Girard, PDG de l'APQ, en prévision de la planification stratégique prévue en 2022. Le plan d'action en développement durable (PADD) de 2017-2022 sera d'ailleurs reconduit, et est un enjeu que M. Girard a soulevé au comité. Le Conseil de quartier de Maizerets a donc pu participer à ces échanges et donner des idées de cohabitation saine et équilibrée entre les quartiers avoisinants le port et celui-ci. Le Conseil de quartier de Maizerets fera partie des réflexions et des discussions entourant la planification stratégique en 2022. M. Girard a informé la communauté que suite à l'arrêt du projet Laurentia, le port est en réflexion quant à un nouveau projet de développement pour le Port de Québec qui devrait être annoncé à l'automne 2022.

Comité vigilance des activités portuaires

Mélanie Lévesque | Citoyenne du quartier

Représentante du Conseil de quartier au Comité de vigilance des activités portuaires

Le quartier Limoilou, incluant Maizerets, a connu en 2013 des épisodes de poussières, surtout médiatisés par l'épisode dit « des poussières rouges ». Ces poussières provenant du Port de Québec ont inquiété de nombreuses personnes. C'est ainsi que le Comité a été formé en mai 2013. Il se compose de personnes issues d'organisations représentatives des citoyen.ne.s et des groupes touchés par les activités portuaires. Le Comité a comme mission de proposer des recommandations quant aux améliorations à apporter aux activités portuaires afin d'atténuer les impacts de celles-ci sur les citoyen.ne.s. Il doit également informer la population.

Le Comité de vigilance des activités portuaires a suivi de près le projet de l'agrandissement du Port de Québec, ou projet Laurentia, depuis le tout début, soit 6 ans. Tout au long du processus, plusieurs préoccupations ont été soulevées par les membres du CVAP : la qualité de l'air, la sécurité routière, la pollution sonore et la pollution visuelle.

Heureusement pour notre quartier cette année, le gouvernement fédéral a tranché : le projet de terminal de conteneurs Laurentia n'atteint pas les standards de développement économique dans le respect de l'environnement. Après des années de démarches, le Port de Québec voit ainsi son projet d'agrandissement officiellement rejeté.

Un autre combat attend le comité quelques mois après cette bonne nouvelle : malgré les craintes citoyennes et les pressions politiques des oppositions, le gouvernement du Québec adopte un règlement visant à augmenter de cinq fois la limite quotidienne d'émissions de particules de nickel dans l'air ambiant. La norme actuelle est jugée trop stricte par l'industrie minière. Les standards québécois seraient trop sévères par rapport aux normes établies ailleurs au Canada et en Europe.

Les personnes intéressées ont eu 60 jours pour transmettre leurs commentaires au ministère de l'Environnement au sujet de ce règlement. En février dernier, nous avons donc envoyé nos commentaires. Les voici :

<https://cvap.quebec/wp-content/uploads/2015/01/Commentaires-norme-Nickel-CVAP.pdf>

Pour plus d'informations, visitez notre site : <https://cvap.quebec/>

Notre page Facebook : [CVAP Comité Vigilance des Activités Portuaires](#)



À l'arrière-plan : grues et convoyeurs du Port de Québec, générateurs de poussières (blanches ici)

Table citoyenne Littoral Est

Marie-Hélène Deshaies, membre du conseil d'administration

Le Conseil de quartier de Maizerets a poursuivi sa participation à la Table citoyenne Littoral Est en 2021. Rappelons que ce collectif citoyen a pour objectif d'améliorer la qualité et les conditions de vie des citoyen.ne.s des quartiers du Littoral Est à Québec. Différentes activités ont été organisées par la Table citoyenne Littoral Est au cours de l'année 2021 dont :

- un concours d'architecture (charrette) portant sur l'accès au fleuve auquel ont participé une dizaine d'équipes étudiantes et qui a donné lieu à une soirée de présentation sur Zoom ;
- des assemblées publiques portant sur différents enjeux d'aménagement et projets inspirants (le Champ des possibles, les zones d'innovation, le projet de hausse de la norme de nickel) ;
- la poursuite de la lutte contre le projet Laurentia (incluant une manifestation le 22 mai) ;
- des visites de la ZILE-InnoVitam avec des candidat.e.s aux élections fédérales et municipales pour présenter les enjeux ;
- marche exploratoires avec des citoyen.ne.s sur les enjeux de la ZILE-Innovitam et la justice sociale et environnementale dans le Littoral Est ;
- co-organisation de manifestations pour le climat avec des associations étudiantes et des organismes communautaires.

À noter également que la Table citoyenne Littoral Est a été l'instigatrice de la lutte contre le rehaussement de la norme de nickel en décembre dernier à travers notamment l'organisation d'une manifestation éclair à la Place Limouloise et plusieurs interventions dans les médias.



À gauche : Garage municipal de la Canardière, envisagé comme futur centre social autogéré et où des événements ont été organisés en 2021. À droite, image extraite du concept de Revitalisation des battures de Beauport imaginé par Olivier Lalancette et Loan Laurent dans le cadre de la charrette « Rêvons le Littoral Est », février 2021. (© Olivier Lalancette et Loan Laurent)



Des manifestants à la Place Limouloise, le 22 décembre dernier. Crédit photo : Sophie Williamson.

Comité conseil “Mon environnement, ma santé”

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Le Conseil de quartier participe au projet « Mon environnement, ma santé » porté par le CIUSS de la Capitale-Nationale. Ce projet devrait produire un rapport très détaillé de la pollution atmosphérique dans notre quartier et plus globalement en Basse-Ville.

Le rapport devrait présenter les liens entre cette pollution et la santé des citoyen.ne.s. Ce projet sous la direction de la Santé publique a été passablement retardé avec la COVID, les ressources de cette dernière ayant été assignées à d'autres tâches. Cependant, les travaux ont repris et on devrait voir enfin ce rapport très attendu en 2022.

Nouveau complexe hospitalier (NCH)

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Dans le cadre du projet de nouveau complexe hospitalier devant regrouper les fonctions des hôpitaux de l'Enfant-Jésus et de l'Hôtel-Dieu de Québec, un « comité de voisinage » a été mis sur pied en novembre 2016.

Ce comité comprend la direction de l'hôpital, la direction de projet de la Société québécoise des infrastructures, des représentant.e.s de la Ville, du RTC ainsi que d'autres citoyen.ne.s des quartiers Lairet et Vieux-Limoilou. Il vise à informer les résident.e.s, commerçant.e.s et organismes communautaires du quartier de l'évolution du projet de construction du nouveau centre hospitalier. Il permet également à ces mêmes membres d'exprimer leurs préoccupations, de se concerter et de proposer des suggestions pour minimiser les impacts négatifs du projet sur le quartier.

Un suivi rigoureux des plaintes est fait et présenté à chaque rencontre du comité, ainsi que les actions qui ont été prises.



Vue du Centre Intégré de Cancérologie, une des premières composantes du NCH mise en place (source : CHU de Québec).

Limoil'air

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

Le projet Limoil'air, démarré en novembre 2021, est une initiative du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou réalisée en partenariat avec l'entreprise Revolv'air, des chercheurs de l'Université Laval et du Cégep de Sainte Foy, le Centre en imagerie numérique et médias interactifs (un centre collégial de transfert technologique) et l'OSBL Votepour.ca. Il s'agit d'un projet de sciences citoyennes visant à évaluer la qualité de l'air dans le quartier, en installant des capteurs à bas coût permettant de mesurer les particules fines de moins de 2,5 microns, les PM_{2.5} (sans toutefois les distinguer). Ce projet de moindre ampleur que celui de l'étude « Mon environnement, ma santé », dont les résultats sont toujours attendus, est porté par les résident·e·s des trois quartiers de Limoilou (Vieux-Limoilou, Maizerets et Lairet). Soixante capteurs vont être installés dans un premier temps, et un suivi sera effectué durant un an par les ménages responsables de chaque capteur.

Enjeux communs aux 3 conseils de quartier de Limoilou

Marie-Hélène Deshaies, membre du conseil d'administration

Les trois conseils de quartier de Limoilou (Lairet, Maizerets et Vieux-Limoilou) se sont rencontrés à trois reprises au cours de l'année 2021 pour discuter d'enjeux communs et de pistes de collaboration possibles. Quelques initiatives sont issues de cette collaboration, dont la mise en place d'un comité sur la question de l'accès au logement et la gentrification qui s'est rencontré à deux reprises en 2021 pour dresser un portrait de la situation. Ce comité poursuit son travail en 2022. Un comité sur le verdissement des trois quartiers, notamment via la mise en place de corridors écologiques les reliant, doit également se réunir en 2022, ainsi qu'un autre comité conjoint sur la démocratie municipale.

4. VIE DÉMOCRATIQUE

Composition du conseil d'administration

- Étienne Blanchette, trésorier (démissionnaire dès janvier 2022)
- Samuel Clavet-Labrecque
- Marie-Hélène Deshaies, présidente
- Ève Duhaime
- Josephine Hénault
- Marie-Joëlle Hotte
- Christian Milette (à partir de décembre 2021)
- Liane-Clarisse Mouchon, secrétaire
- Marcel Paré
- Annie-Claude Taillon (considérée comme démissionnaire en octobre 2021)
- Martial Van Neste, vice-président (trésorier à partir de janvier 2022)
- Andrée-Anne Verret

Administrateur.trice.s sans droit de vote

- Geneviève Hamelin, conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet (jusqu'en octobre 2021)
- Claude Villeneuve, conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet (à partir de novembre 2021)

Les procès-verbaux ont été rédigés par la très efficace secrétaire d'assemblée Claude Morissette jusqu'à la fin 2021.

Participation à des comités

Participation de membres du CA à des comités ou groupes de travail externes au Conseil de quartier :

- Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles (CVGMR), anciennement comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
 - Marcel Paré
- Comité de vigilance du Port de Québec (CVAP)
 - Mélanie Lévesque (citoyenne désignée par le Conseil de quartier)
- Comité cohabitation Port communauté
 - Joséphine Hénault jusqu'en juin 2021
 - Marie-Joëlle Hotte à partir de juin 2021
- Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - Liane-Clarisse Mouchon
 - Martial Van Neste
- Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
 - Martial Van Neste
- Rendez-vous Limoilou
 - Ève Duhaime
- Limoilou "Mon environnement, ma santé"
 - Martial Van Neste
- Table citoyenne Littoral Est
 - Marie-Hélène Deshaies
 - Ève Duhaime
 - Marcel Paré
 - Martial Van Neste
 - Liane-Clarisse Mouchon
- Limoil'air
 - Joséphine Hénault
 - Liane-Clarisse Mouchon
- Accès au logement et gentrification
 - Marie-Hélène Deshaies

Consultations publiques et demandes d'opinions au Conseil de quartier de Maizerets en 2021

Date : 10 mai 2021

Sujet : Association des grands brûlés au 2642, avenue Maufils

Projet de règlement : Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme afin d'autoriser l'Association des grands brûlés F.L.A.M. à exercer un usage du groupe P6 établissement de santé avec hébergement, sur une superficie maximale de plancher de 300 mètres carrés, dans le bâtiment situé aux 2642 à 2646, avenue Maufils, sis sur le lot numéro 1 316 358 du cadastre du Québec

Principal commentaire ou question : Des administrateurs saluent la venue d'un tel service dans le quartier à proximité de l'hôpital.

Recommandation du Conseil de quartier : : Approuver la modification

Décision du Conseil d'arrondissement : Modification approuvée

Date : 8 juin 2021

Sujet : Commerce de motos au 2350, boulevard Sainte-Anne (déménagement de Gaétan Moto)

Projet de règlement : Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme afin d'autoriser, pour une période de cinq ans, l'exercice d'un usage du groupe C32 vente ou location de petits véhicules sur le lot numéro 1 571 541 du cadastre du Québec, sis au 2340 à 2350, boulevard Sainte-Anne, dans le quartier Maizerets.

Principal commentaire ou question : Des administrateurs et administratrices mentionnent que le commerce existant sur le chemin de la Canardière ne semble pas causer de nuisance particulière. Le requérant mentionne que la durée limitée à 5 ans correspond à la prise de sa retraite.

Recommandation du Conseil de quartier : Approuver la modification

Décision du Conseil d'arrondissement : Modification approuvée

Date : 14 septembre 2021

Sujet : Projet hôtelier sur l'avenue De Vitré

Projet de règlement : Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 18210Hb et 18215Mb, lesquelles sont situées approximativement à l'est de l'avenue De Vitré, au sud de l'intersection de la rue De Fondville et de l'avenue Maufils et au nord du chemin de la Canardière.

Principal commentaire ou question : Considérant l'occupation au sol, des administrateurs et administratrices sont préoccupés par le manque de végétation ou l'effet d'îlot de chaleur. L'hôpital offre des services pour tout l'Est du Québec et il y a une demande pour de l'hébergement touristique, mais le quartier a également besoin de plus de logements abordables rapidement.

Recommandation du Conseil de quartier : Approuver la demande, mais invite le requérant à agir pour prévenir les îlots de chaleur dans la réalisation de son projet, notamment avec une toiture blanche ou des murs végétalisés.

Décision du Conseil d'arrondissement : Modification approuvée

En plus des demandes d'opinion, des consultations en amont à l'aide de questionnaires en ligne et de groupes de discussion ont eu lieu ce printemps au sujet du tracé du tramway de Saint-Roch à D'Estimauville, et à l'été au sujet des quartiers de la Canardière. Ces deux démarches sont encore en cours.

5. ÉTATS FINANCIERS

L'état des revenus et des dépenses pour 2021 et le bilan de fin d'année

État des résultats			
pour la période se terminant le 31 décembre 2021			
Revenus de fonctionnement	Reçu	Budget	À recevoir
Subvention Fonctionnement VdQ	\$1 535,00	\$1 535,00	
Divers (ristourne CP)	\$0,86	\$0,86	
Revenus totaux	\$1 535,86	\$1 535,86	\$0,00
Dépenses de fonctionnement	Dépensé	Budget	Balance
Secrétariat	\$1 350,00	\$1 200,00	-\$150,00
Communications et site Web	\$333,43	\$400,00	\$66,57
Frais de garde	\$27,00	\$50,00	\$23,00
Frais bancaires	\$73,53	\$140,00	\$66,47

Fête Hiver et Assemblée publique	\$267,54	\$80,00	-\$187,54
Total dépenses de fonctionnement	\$2 051,50	\$1 870,00	-\$181,50
Revenus sur dépenses (fonctionnement)	-\$515,64	-\$334,14	\$181,50
Projets	Dépensé	Budget	Balance
Projet de sensibilisation - Sécurité routière avec Accès transports viables	\$3 000,00	\$3 500,00	\$500,00
Total des projets	\$3 000,00	\$3 500,00	\$500,00
En Caisse au 1 janvier 2021	\$1 443,09		
En Caisse au 31 décembre 2021	\$1 427,45		
Variation de l'encaisse durant l'année	\$15,64		
Total des revenus	\$5 035,86		
Total des dépenses	\$5 051,50		
Revenus moins dépenses	-\$15,64		

Conseil de Quartier Maizerets			
Bilan			
au 31 décembre 2021			
Actifs			
	Encaisse		\$1 427,45
Passifs			
	Dépenses à faire pour projet sécurité routière		\$500,00
	Total comptes à payer		\$500,00
Avoir net			\$927,45

Annexe I : Extraits de procès-verbaux des rencontres du Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)

Lors de la rencontre du 28 janvier 2021, on nous a fait part des résultats de la campagne d'échantillonnage de septembre 2020 et de la non-conformité (dépassement) pour le monoxyde de carbone (CO) pour 3 des 4 fours (soit aux fours 2-3-4). On nous indiquait que la mise en opération de brûleurs pour le four 1 semble permettre le respect de la norme CO.

Les résultats pour les paramètres non-réglés, à titre comparatif, selon le CCME, indiquent :

- Un faible dépassement pour les HAP au four 4 (essai 2)
- Des dépassements en chlorophénols pour les fours 2-3-4
- Des dépassements en chlorobenzènes pour tous les fours.

Nous avons demandé si un lien peut être établi entre le dépassement du monoxyde de carbone sur 3 des 4 fours et les dépassements de chlorophénols et chlorobenzènes. On nous a indiqué qu'il y a une corrélation entre la température et la combustion. La solution des brûleurs aide beaucoup au niveau du contrôle des émissions de chlorophénols et chlorobenzènes.

Sur les méthodes d'échantillonnage ponctuelles et continues, il a été proposé de traiter ce sujet en sous-groupe pour analyser les différents éléments et d'organiser une rencontre spécifique sur ce point, avec le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (sans ordre du jour). Il n'y a eu aucun suivi à cette proposition de création d'un comité. La validité des fréquences et durées des périodes d'échantillonnage est une inquiétude souvent exprimée dans notre communauté.

25 mars 2021

Présentation des résultats du projet pilote de la collecte des matières organiques

Bilan du PMO pour l'année 2020

Questions déposées :

Usines de méthanisation et incinération Importation de matières résiduelles/coût-tonnage

Question concernant les émissions potentiellement produites par les usines de méthanisation:

Question concernant le coût de disposition par tonnage des matières résiduelles (MR) incinérées, des résidus alimentaires (RA) par méthanisation et des matières récupérées:

20 mai 2021 (absence)

Réponses aux questions sur les campagnes d'échantillonnage :

Sont présents pour répondre aux questions : Mathieu Beaupré et Khalid Guerinik, de la Direction adjointe de la qualité de l'atmosphère, ingénieurs spécialisés sur les questions des combustions et incinérations.

15 juin 2021

Présentation du dernier avis de Consulair Cristina Danatoui et Richard Tremblay - Consulair

Dépôts des questions concernant l'usine de méthanisation : une responsable indique que la base des réponses est au niveau des certificats d'autorisation qui sont publics. Pour les questions concernant le coût de disposition de tonnage, une fonctionnaire répond que ce sont des questions qui devront être adressées par la *Loi sur l'accès à l'information*, certaines données étant publiques.

Offre à la municipalité du Lac-Delage de services à faibles coûts pour le traitement des MR et des RA :

La présidente du CVGMR a demandé des précisions au représentant du Conseil de quartier de Maizerets, afin de savoir pourquoi le Conseil de quartier souhaite avoir ces informations dans le cadre du CVGMR, en quoi cela peut aider le Conseil de quartier. Réponse : le représentant du Conseil de quartier de Maizerets a indiqué que le Conseil de quartier souhaite voir une réduction des matières incinérées à la Ville de Québec. Il explique qu'il était évoqué dans l'article que l'incinération augmentait pour des raisons financières, ce qui est un motif non acceptable. Le Conseil de quartier ne veut pas voir accroître le volume de matières à l'incinérateur, et subir plus de camionnage.

Une responsable explique que la Ville va déposer le mémoire numéro 3, rédigé par Monsieur Desharnais, dans lequel il y a un paragraphe sur les émissions atmosphériques, qui fait l'état des lieux. Ces documents vont pouvoir répondre aux questions de Monsieur Paré. N.B Ce document n'a pas été déposé.

13 septembre 2021

Paramètres réglementés (RAA) : résultats de juin 2021, une représentante de l'opérateur présente les résultats de juin 2021. Celle-ci explique que tous les paramètres échantillonnés respectent les normes aux fours 1-2-3 (matières particulaires, chlorure d'hydrogène, mercure, monoxyde de carbone, dioxines-furanes) : une première pour cet équipement. La représentante présente l'historique des paramètres réglementés (REIMR-RAA) dont le monoxyde de carbone (CO) depuis 2010.

Paramètres non réglementés (CCME) : résultats de juin 2021 . On explique que les teneurs types pour les paramètres échantillonnés aux fours 1-2-3 ont été respectées. Selon la représentante, une première pour cet équipement.

Monsieur Paré pose une question concernant le mémoire numéro 2 à la page 8, déposé par la Ville. Il se questionne sur les émissions de GES en 2018, où l'on déclare une émission de 82 325 t. Il indique avoir relevé dans le rapport de Monsieur Villeneuve qu'en 2017, les émissions étaient de 236 253 t. Monsieur Paré s'interroge sur cet écart.

Nous remarquons également que le [Registre des émissions de gaz à effet de serre \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca) indique pour 2018, 80 726 t. Et, que la quantité moyenne totale de GES était pour les années 2012 à 2019 de 93 814 t éq CO₂.

Et un article <https://www.journaldemontreal.com/le-top-100-des-pollueurs> indique pour l'année 2018, 73, 364 t, soit l'équivalent de 22 230 voitures.

Annexe II concernant les émissions de PM_{2.5}

Question déposée le **16-02-2022** précisant par écrit une question antérieure déposée lors de la rencontre du 27 janvier 2022 (voir compte rendu pour plus d'informations).

Afin de documenter les échanges sur ce point, je demande d'obtenir une réponse écrite.

Afin que la question soit publique, à cette fin qu'elle soit placée en annexe du compte rendu.

Les données étant disponibles pour les volumes d'émissions captées supérieures à PM_{2.5}, cette partie peut être répondue rapidement.

Selon l'OMS, « la pollution atmosphérique est reconnue mondialement comme un facteur qui contribue fortement à l'apparition de maladies et à la survenue de décès prématurés, en plus d'être le plus important facteur de risque environnemental pour la santé humaine (Organisation mondiale de la Santé [OMS], 2016). L'exposition à la pollution atmosphérique augmente le risque de décès prématuré en raison d'une maladie cardiaque, d'un accident vasculaire cérébral ou d'un cancer du poumon ».³

Éléments d'informations sur les PM_{2.5} : « Le terme particules fines (PM_{2.5}) s'emploie pour décrire toutes les particules dans l'air ayant un diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 2,5 µm. Il s'agit d'un mélange complexe de constituants de taille, de forme, de densité, de surface et de composition chimique différentes (Santé Canada et Environnement Canada 1999; U.S. EPA 2009) ».⁴

Petites, mais mortelles

« Les PM_{2.5} sont les polluants atmosphériques les plus meurtriers dans le monde. Ces particules de moins de 2,5 microns sont si fines qu'un globule rouge peut en contenir des milliards. »⁵

Effets sur la santé

« Il existe une relation étroite et quantitative entre l'exposition à des concentrations élevées de particules et de particules fines (PM₁₀ et PM_{2.5}) et l'augmentation de la mortalité et de la morbidité, au quotidien comme à plus long terme. Inversement, lorsque les concentrations de particules et de particules fines sont réduites, la mortalité associée baisse (en supposant que les autres facteurs restent inchangés). Ce constat permet aux décideurs de projeter les effets

³ <https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/publications/healthy-living/2021-healtheffects-indoor-air-pollution/hia-report-fra.pdf>

⁴ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/vie-saine/document-conseils-particulesfines-pm2-5-air-interieur-residentiel.html>

⁵ <https://www.mcgill.ca/newsroom/fr/channels/news/pollution-de-lair-pm25-le-tueur-silencieux-329428>

bénéfiques pour la santé de la population d'une réduction de la pollution atmosphérique particulaire. »

« Même à faibles concentrations, les particules polluantes ont des répercussions sur la santé; aucun seuil n'a été identifié au-dessous duquel elles n'affectent pas la santé. C'est pourquoi les limites préconisées dans les lignes directrices mondiales de l'OMS visent à parvenir à des concentrations de particules les plus faibles possibles. »⁶

Les risques à long terme

« A plus long-terme, même à de faibles niveaux de concentration, une exposition sur plusieurs années à la pollution atmosphérique peut induire des effets sanitaires bien plus importants qu'à court terme. De nombreuses études montrent un rôle de la pollution atmosphérique sur la perte d'espérance de vie et la mortalité, mais également sur le développement de maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires et du cancer du poumon. »⁷

« L'exposition chronique à la pollution atmosphérique liée aux PM_{2.5} a contribué à 8 % de la mortalité non accidentelle toutes causes confondues chez les Canadiens de plus de 25 ans, ce qui équivaut à 10 000 décès par année ou à 27 décès par 100 000 habitants. »⁸

Mortalité prématurée imputable à l'exposition aux particules fines (PM_{2.5}), à l'ozone (O₃) et au dioxyde d'azote (NO₂) en 2012 dans 40 pays européens et dans l'ensemble de l'Union Européenne :

<https://www.eea.europa.eu/fr/pressroom/newsreleases/de-nombreux-europeens-restent-exposes/mortalite-prematuree-imputable-a-la>

Autres sources : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EN.ATM.PM25.MC.M3>

La pollution de l'air est impliquée dans plus de décès que le Sida : <https://www.lefigaro.fr/sciences/2016/09/27/01008-20160927ARTFIG00241-les-effets-de-la-pollutionde-l-air-en-cinq-chiffres.php>

Constats pour le secteur Maizerets et Vieux-Limoilou

Canada 7.1 µg/m³ (38.01 M/h) // 101 décès prématurés par an

Danemark 9.8 µg/m³ (5.831M/h) // 225 décès prématurés par an

⁶ [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-\(outdoor\)-air-quality-and-health](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health)

⁷ <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/pollution-et-sante/air/articles/pollutionatmospherique-quels-sont-les-risques>

⁸ <https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/publications/healthy-living/2021-healtheffects-indoor-air-pollution/hia-report-fra.pdf>

Maizerets-Vieux- Limoilou 9.7 µg/m³ (0.003 M/h) // À évaluer décès prématurés par an

Source : Les impacts sur la santé de la pollution de l'air au Canada, Estimation de la morbidité et des décès prématurés, Rapport 2021, Santé Canada, Publ. : 200424, 62 pages.

Question déposée :

L'inventaire national du Canada nous indique que le rejet sur place des PM_{2.5} sont pour les années suivantes :

Année	Émissions (tonnes)	Rejets sur place (tonnes)
2019	11.99	
2018	3.54	
2017	6,2	6,2
2016	3,1	3,1
2015	2,1	2,1
2014	2,8	2,8
2013	6,8	6,8

Source :

<https://pollution-dechets.canada.ca/inventaire-national-rejets/archives/index.cfm?lang=fr>

Considérant que le niveau de contamination du quartier Maizerets par les particules PM_{2.5} atteint les niveaux de 9.7 µg/m³ :

Considérant que plus les quantités de particules PM_{2.5} rejetées par cette usine sont importantes, plus les risques d'expositions pour la population du quartier sont importants (voir ratio Canada-Danemark-Maizerets) :

Le volume capté :

- Quel est le volume des particules captées par taille pour les années 2013 à 2019?
- Quel est le volume de rejets atmosphériques par taille pour les années 2013 à 2019? Le volume de particules PM_{2.5} émis :
- Pourquoi un rejet aux cheminées en 2019 (mesure en continu) si élevé de 11.99 tonnes de PM_{2.5} émis sur le site de l'incinérateur ce qui représente un écart de plus de trois fois des rejets dénoncés en 2018 ?

- Pourquoi n'a-t-on pas questionné de si grands écarts tant : au MEV, à la Santé publique ou l'opérateur ?
- Pourquoi tant d'écarts d'une année à l'autre ?
- L'incinérateur ajoute quel pourcentage d'émissions PM_{2,5} au volume total émis dans le quartier ?
- Connaît-on le nombre de tonnes de PM_{2,5} émises dans le quartier ?
- Pourquoi ne pas avoir transmis au CVGMR ces données préoccupantes pour la santé de la communauté ?

Les composantes des particules :

- De quels matériaux sont composés les particules émises ?
- Si ces données ne sont pas disponibles, peut-on obtenir des ressources afin d'être informé sur les composantes : la forme, la densité, les différentes compositions chimiques et ce auprès d'une firme indépendante ? Les autres émissions potentielles de microparticules :
- L'opérateur dispose-t-il d'informations sur les émissions émises par l'usine d'incinération de microparticules PM₁ ?
- L'opérateur va-t-il se doter de moyens afin d'identifier les volumes d'émissions et les composantes des PM₁ potentiellement émises ? Information du public :
- Peut-on rendre publique de façon continue l'information des volumes d'émissions de PM_{2,5} produites par l'incinérateur.

Marcel Paré

Représentant du Conseil de quartier Maizerets